

Je tiens à souligner deux choses à cet égard. Premièrement, ce projet de loi contient une disposition permettant aux agriculteurs et aux pêcheurs de reporter leurs pertes de trois ans en arrière et dix ans dans l'avenir au lieu de un et de cinq ans. Cela ne semble pas très logique, car on ne produit pas pour perdre de l'argent. Quand on se lance dans la production, c'est pour en gagner. Même si vous les autorisiez à reporter leurs pertes pendant mille ans, cela ne ferait aucune différence, selon moi. Je ne trouve pas logique de porter de cinq à dix ans la période de report. Ce n'est pas cela qui incitera les agriculteurs et les pêcheurs à poursuivre leurs activités.

La période de report est utile parce qu'elle permet d'étaler les pertes sur une plus longue période. On peut ainsi économiser des impôts. Néanmoins, ce n'est pas en permettant aux gens de reporter leurs pertes sur un plus grand nombre d'années pour pouvoir les déduire des revenus escomptés qu'on les incitera à poursuivre leurs activités et à maintenir leur production. Si c'est la seule mesure que le gouvernement prévoit dans ce but, ce ne sera pas un facteur très important.

Je crois utile de signaler une chose. Je voudrais vous citer deux sources. Il s'agit premièrement d'un article de Ronald Anderson publié dans le *Globe and Mail* du 6 décembre 1983. Il y est question de déclarations faites par le ministre d'État chargé du Développement économique régional (M. Johnston). Je vous cite un extrait de cet article:

En voulant faire du régime fiscal l'instrument à tout faire de la politique économique, on a fini par créer un système extrêmement complexe que pratiquement personne n'est en mesure de comprendre ...

Devant la complexité de la fiscalité et le lourd fardeau qu'elle représente, les contribuables cherchent avant tout à économiser des impôts, gaspillant ainsi beaucoup d'énergie et d'argent qui pourraient être investis à des fins plus productives ... mais il espérait qu'à l'avenir, les cerveaux de notre pays travailleront davantage dans les laboratoires et se préoccuperaient moins de l'impôt sur le revenu.

Cela semble parfaitement logique. Si nous visons la croissance économique, le développement ou l'accroissement de nos richesses, nous devrions utiliser toute notre énergie dans ce but au lieu de nous servir simplement du régime fiscal pour redistribuer ce que nous avons déjà.

Je vais vous citer également un article de M. Derek Bok, président de l'Université Harvard et ancien professeur de droit et doyen de la faculté de droit à Harvard. Il y est question des États-Unis:

Les valeurs et les problèmes d'un pays se reflètent dans la façon dont il utilise son élite. Le Japon, pays d'une superficie deux fois moindre que la nôtre, produit chaque année 30 p. 100 d'ingénieurs de plus que les États-Unis. Par contre, le Japon compte au total moins de 15,000 avocats, tandis qu'il en sort 35,000 chaque année des universités américaines. On peut difficilement prétendre que ces différences n'ont pas de conséquences pratiques. Comme le disent les Japonais: «Les ingénieurs font grossir le gâteau, tandis que les avocats décident seulement de la façon de le découper.»

Je vois que vous me faites signe d'accélérer, monsieur le Président. Je vais donc conclure.

Voilà ce qu'il y a de tragique dans cette mesure. Au lieu de se servir du régime fiscal pour favoriser la production, nous alourdissons la réglementation, si bien qu'il faudra encore plus d'avocats et de bureaucrates pour interpréter la loi, afin de permettre aux gens de se partager le gâteau en plus petits morceaux pour avoir chacun leur part. Je voudrais que la loi de l'impôt sur le revenu soit remaniée de fond en comble, de façon à inciter les gens à produire. Nous possédons plus de ressources naturelles par habitant que tout autre pays. Nous possédons

#### *Impôt sur le revenu—Loi*

également plus de terres agricoles par habitant que tout autre pays du monde. Par conséquent, je trouve vraiment tragique qu'on puisse adopter de pareilles mesures.

• (1210)

Nous ne traitons aujourd'hui que d'une modification et elle se trouve dans un document de près d'un pouce d'épaisseur. Il est vraiment regrettable de voir que de plus en plus de projets de loi et de règlements vont rendre la tâche encore plus difficile aux Canadiens qui produisent. La loi de l'impôt sur le revenu doit être simplifiée et clarifiée, afin que les Canadiens puissent y voir un encouragement à produire plutôt qu'un sujet de discorde relativement à la répartition des avantages fiscaux. Je n'aurai, pour ma part, aucune difficulté à voter contre ce projet de loi.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, j'aime toujours écouter les interventions de mon collègue, car il a généralement de bonnes idées à énoncer. Je sais que nous aimons tous deux, de temps à autre, défendre nos idées politiques, mais lorsque nous mettons de côté tout parti pris, nous parvenons à trouver d'excellentes idées. Cela s'applique également au résumé que le député nous a fait aujourd'hui au sujet de notre fiscalité.

J'ai entendu le député citer M. Anderson et mettre l'accent sur la création de richesses et sur l'amélioration de la productivité plutôt que sur la multiplication de la paperasserie et de la bureaucratie. Je voudrais obtenir son opinion. Selon moi, l'exemple qu'il nous a donné sur le report sur les années précédentes et subséquentes était excellent. Cette disposition ne créera pas de richesses, j'en conviens, mais elle offrira, cependant, certaines possibilités à ce chapitre. Elle n'entraînera pas un regain d'activités dans le secteur agricole et commercial, mais elle facilitera la tâche aux agriculteurs et aux dirigeants d'entreprises.

J'ai également entendu les observations du député sur la complexité du régime fiscal et sur ses multiples applications. Selon lui, nous devrions laisser cela de côté et mettre l'accent sur la création de richesses. Je me demande s'il serait prêt à nous dire son opinion au sujet de l'utilisation de subventions plutôt que de fiscalité. Selon moi, les subventions peuvent plus facilement être réservées à certains secteurs productifs, mais elles portent plus à controverse, car nous devons alors décider quelles entreprises sont productives et obtiendront, par conséquent, des subventions. En outre, les subventions ont tendance à ne pas être appréciées par les gens plus on s'éloigne d'Ottawa. Le député pourrait peut-être nous donner son opinion sur le pour et le contre des subventions et des stimulants fiscaux comme le report possible de l'impôt sur les années précédentes ou subséquentes. Je suis persuadé que cela serait très utile.

**M. Mayer:** Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup l'occasion qui m'est offerte. Le secrétaire parlementaire a dit des choses intéressantes quand il a parlé d'obtenir l'opinion d'un député de l'opposition. Selon moi, c'est une nouvelle attitude qu'il convient d'encourager. J'espère que le secrétaire parlementaire aura la possibilité d'obtenir l'opinion du ministre et du ministère de Revenu. Nous pourrons alors, à titre de députés, apporter une contribution importante au débat.